

Financement-Québec

Rapport d'activités ***2000-2001***

Financement-Québec

Rapport d'activités 2000-2001

ISBN 2-550-37917-9

Dépôt légal juillet 2001
Bibliothèque nationale du Québec

Financement-Québec

*Rapport d'activités
2000-2001*

TABLE DES MATIÈRES

LETTRE AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE	5
LETTRE À LA MINISTRE	7
PROFIL DE FINANCEMENT-QUÉBEC.....	9
EXERCICE FINANCIER EN BREF	11
OBJECTIFS POURSUIVIS	12
FINANCEMENT À LONG TERME DES ORGANISMES.....	14
EMPRUNTS SUR LES MARCHÉS	16
ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE.....	19
RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ.....	20
RAPPORT DE LA DIRECTION	21
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR.....	22
ÉTATS FINANCIERS	22
LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES MEMBRES DE LA DIRECTION DE FINANCEMENT-QUÉBEC.....	33

Financement-Québec

*Rapport d'activités
2000-2001*

Québec, le 2001

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président de l'Assemblée Nationale
Hôtel du Parlement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activités de Financement-Québec pour l'exercice financier débutant le 1^{er} avril 2000 et se terminant le 31 mars 2001.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

PAULINE MAROIS

p.j.

Financement-Québec

*Rapport d'activités
2000-2001*

Québec, le

2001

Madame Pauline Marois
Vice-Première ministre et
ministre d'État à l'Économie
et aux Finances
Gouvernement du Québec

Madame la Vice-Première ministre,

Au nom du Conseil d'administration, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activités et les états financiers 2000-2001 de Financement-Québec.

Ce rapport et ces états financiers ont été préparés conformément aux dispositions de l'article 42 de la Loi sur Financement-Québec et reflètent les activités réalisées au cours de l'exercice financier 2000-2001, soit du 1^{er} avril 2000 au 31 mars 2001.

Je vous prie d'agréer, Madame la Vice-Première ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,
Bernard Turgeon

p.j.

c. c. M. Gilles Godbout,
Sous-ministre des Finances

Financement-Québec

*Rapport d'activités
2000-2001*

PROFIL DE FINANCEMENT-QUÉBEC

Financement-Québec a été instituée par la Loi sur Financement-Québec (1999, chapitre 11) sanctionnée le 16 juin 1999 et mise en vigueur le 1^{er} octobre 1999. Cette société a pour mission principale d'offrir des services financiers aux organismes publics éligibles, notamment en leur accordant des prêts. Sa clientèle comprend les établissements des réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux. Au 31 mars 2001, l'encours des prêts de Financement-Québec s'élevait à 5 milliards de dollars.

Au cours de l'exercice 2000-2001, Financement-Québec a mis en marché avec succès ses emprunts à long terme sur les marchés financiers. L'encours des emprunts était de 1 687,4 millions de dollars au 31 mars 2001.

Financement-Québec

*Rapport d'activités
2000-2001*

Financement-Québec

Rapport d'activités
2000-2001

EXERCICE FINANCIER EN BREF

Activités en 2000-2001

(En millions de dollars, sauf pour les nombres)

	Long terme	Court terme	Total
Volume des prêts ¹	1 615,8	6	1 621,8
Nombre de prêts	194	1	195
Nombre de clients	147	1	148
Volume des emprunts ³	1 687,4	-	1 687,4
Nombre d'emprunts	48	-	48

Résultats financiers

(Millions de dollars)

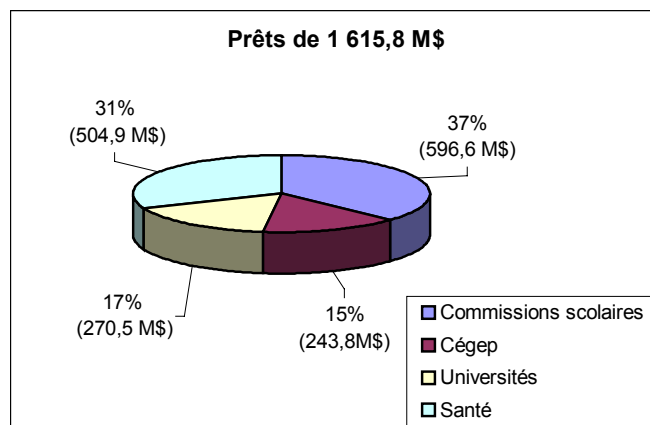
	1999-2000 ²	2000-2001
Bénéfice net	3,5	5,7

État de la situation au 31 mars 2001

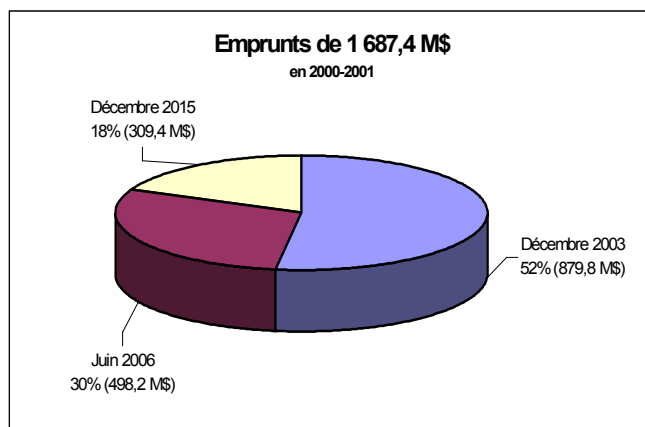
(En millions de dollars, sauf pour les nombres)

	Long terme	Court terme	Total
Encours des prêts ¹	5 048,2	13,5	5 061,7
Nombre de prêts	996	1	997
Nombre de clients	540	1	541
Encours des emprunts ³	1 687,4	—	1 687,4
Encours des avances ³	3 405,2	—	3 405,2

Prêts effectués à long terme, par secteur, en 2000-2001



Emprunts de Financement-Québec sur les marchés en 2001-2002



¹ Les montants apparaissant dans ce tableau sont exprimés en terme de valeurs nominales, par opposition à ceux présentés dans les états financiers qui sont ajustés pour tenir compte des escomptes et des primes.

² Pour 1999-2000, revenu net réalisé durant la période débutant le 1^{er} octobre 1999 et se terminant le 31 mars 2000.

³ Valeurs nominales.

Financement-Québec

*Rapport d'activités
2000-2001*

OBJECTIFS POURSUIVIS

Dans le cadre de sa mission, Financement-Québec poursuit des objectifs spécifiques. La présente section vise à permettre de mieux apprécier la contribution des activités de Financement-Québec, et plus particulièrement celles de l'exercice financier 2000-2001, à la réalisation de ses objectifs.

PREMIER OBJECTIF : *Minimiser les coûts de financement de l'ensemble des organismes des réseaux*

Financement-Québec atteint cet objectif par la réalisation d'une partie du financement des organismes des réseaux en leur accordant des prêts à court et à long terme.

D'autre part, un service de prêts à court terme sur marge de crédit est offert aux commissions scolaires, aux cégeps et aux universités qui ne peuvent emprunter aux conditions prévues par la règle de subvention des intérêts sur les emprunts à court terme. Cette règle stipule que les intérêts sont subventionnés au niveau du taux des acceptations bancaires à un mois plus une marge de 0,30 %.

Les économies associées au processus de financement regroupé sont constituées d'économies directes d'intérêts et de frais d'émission pour les organismes qui empruntent auprès de Financement-Québec, ainsi que d'économies indirectes d'intérêts pour les organismes qui continuent à emprunter en leur nom sur les marchés.

DEUXIÈME OBJECTIF : *Offrir un service de qualité à la clientèle*

- ***Simplifier la réalisation des financements des organismes***

Le financement à long terme prend la forme de prêts sur billet. Le processus juridique et administratif lié à ce type de financement est simplifié au maximum.

Pour ce qui est du financement à court terme, le processus administratif et la documentation requise sont réduits au minimum pour pouvoir respecter des délais restreints, les emprunts étant livrés la journée même de leur négociation.

- ***Adapter les conditions des prêts aux besoins de la clientèle***

Financement-Québec adapte les conditions des prêts visant à satisfaire les besoins des organismes emprunteurs ou des ministères concernés, dans les limites prescrites par les autorisations gouvernementales.

- ***Assurer un service de qualité aux différents intervenants dans le processus de financement***

Financement-Québec

*Rapport d'activités
2000-2001*

Financement-Québec cherche à améliorer ses services en étant à l'écoute des besoins de sa clientèle par le biais de communications et de rencontres avec leurs représentants. Ces échanges lui permettent de mettre en place de nouveaux services adaptés aux besoins de ses clients et d'apporter des améliorations aux processus de financement de façon à les rendre plus efficaces.

TROISIÈME OBJECTIF : Assurer une gestion adéquate des risques financiers

• ***Risque de crédit des emprunteurs***

Les organismes des réseaux bénéficient d'une subvention de leur service de la dette. Financement-Québec exige que cette subvention soit assortie d'une hypothèque mobilière sans dépossession en sa faveur, en garantie du remboursement des prêts qu'elle consent.

• ***Risque de change***

La politique de gestion de la dette de Financement-Québec consiste à n'encourir aucun risque de change. Ainsi, les emprunts réalisés en devises étrangères sont accompagnés d'un contrat d'échange de devises en faveur de la monnaie du Canada.

• ***Risque d'intérêt***

Enfin, Financement-Québec gère le risque de réinvestissement pour les prêts qui sont réalisés à même les sommes

encaissées à titre de remboursement de capital sur d'autres prêts. La gestion de ce risque est effectuée selon les méthodes et les moyens utilisés par les institutions financières.

QUATRIÈME OBJECTIF : Assurer la rentabilité et l'efficacité des opérations

Financement-Québec doit assurer son autofinancement tout en offrant les meilleures conditions de financement à sa clientèle. Pour ce faire, elle doit maintenir une tarification adéquate et concurrentielle pour les produits et services qu'elle offre. Elle doit également optimiser ses processus opérationnels afin de minimiser ses coûts de fonctionnement.

Afin de minimiser les ressources requises par la Société, une entente a été signée avec la ministre des Finances, en échange de rétribution, pour lui permettre de bénéficier des services suivants :

- négociation des emprunts;
- comptabilisation et règlement des emprunts;
- réalisation de la gestion des prêts aux organismes;
- services de support en matière de gestion des ressources humaines et matérielles.

Financement-Québec

Rapport d'activités
2000-2001

FINANCEMENT À LONG TERME DES ORGANISMES

Prêts réalisés en 2000-2001

Au cours de l'exercice financier 2000-2001, Financement-Québec a consenti 194 prêts à long terme aux réseaux pour une somme de 1 615,8 millions de dollars.

Les prêts accordés aux hôpitaux et aux autres établissements de la santé et des services sociaux ont représenté 71 % du nombre de prêts et 31 % des sommes prêtées. La part afférente aux commissions scolaires correspondait quant à elle, à 15 % du nombre de prêts et à 37 % des sommes prêtées. Le nombre de prêts accordés aux cégeps et aux universités ont représenté 10 % et 4 % tandis que les sommes prêtées ont représenté respectivement 15 % et 17 % du total des prêts.

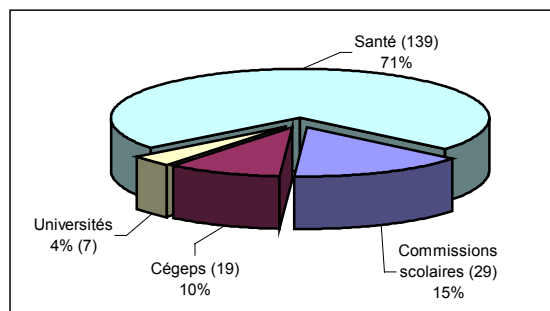
Encours des prêts

Au 31 mars 2001, le portefeuille de prêts était de 5 048,2 millions de dollars et l'échéance moyenne correspondait à 4,57 années. Soulignons que 55 % du portefeuille comporte une échéance de moins de 3 ans.

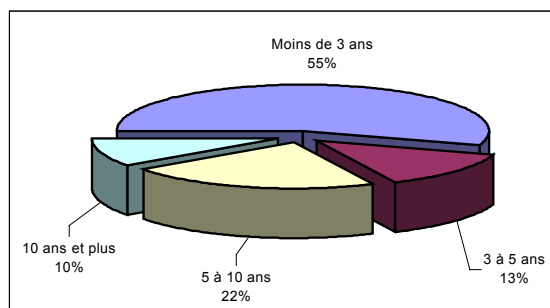
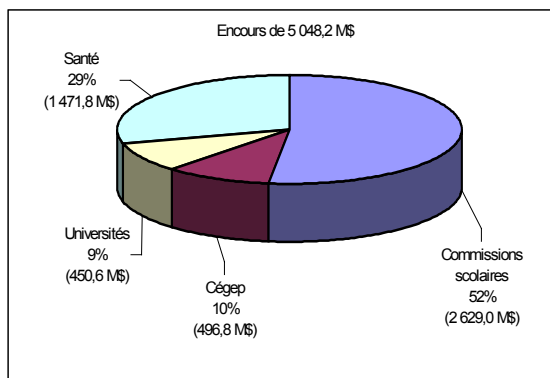
Émission d'obligations

Parallèlement aux prêts effectués par Financement-Québec, les organismes se sont également financés en émettant des obligations en leur nom lorsque cela était avantageux. Ces emprunts totalisent 268 millions de dollars.

Encours des prêts à long terme, par secteur, au 31 mars 2001



Composition du portefeuille global selon l'échéance des prêts au 31 mars 2001



Répartition du nombre de prêts par secteur

Financement-Québec

Rapport d'activités
2000-2001

SOMMAIRE DES FINANCEMENTS À LONG TERME RÉALISÉS³ EN 2000-2001 (millions de dollars⁴)

	Montant	Montant moyen	Nombre de prêts
A- Prêts consentis par Financement-Québec			
• Commissions scolaires			
• Cégeps	596,6	20,6	29
• Universités	243,8	12,8	19
• Santé et Services sociaux	270,5	38,6	7
	504,9	3,63	139
Sous-total (A) :	1 615,8	8,33	194
B- Émissions d'obligations réalisées au nom des établissements			
• Commissions scolaires			
• Cégeps	22,0	7,3	3
• Universités	68,5	7,6	9
• Santé et Services sociaux	177,5	7,4	24
	0	0	0
Sous-total (B) :	268,0	7,4	36
Financement total (A+B) :	1 883,8	8,19	230

3. Les montants apparaissant dans ce tableau sont exprimés en terme de valeurs nominales, par opposition à ceux présentés dans les états financiers qui sont ajustés pour tenir compte des escomptes et des primes.

4. Sauf pour les nombres.

Financement-Québec

Rapport d'activités
2000-2001

EMPRUNTS SUR LES MARCHÉS

Financement-Québec a mis en marché avec succès ses emprunts auprès des investisseurs.

Les emprunts réalisés ont totalisé 1 687,4 millions de dollars. Ils ont tous été réalisés sur le marché canadien, soit 18 % sur le marché public et 82 % sur le marché privé.

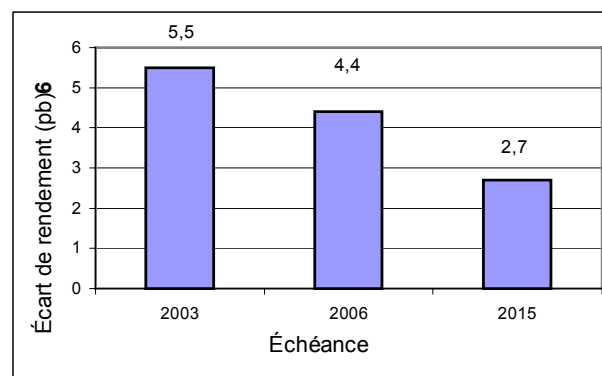
Au niveau des échéances, 52 % des emprunts viendront à échéance en 2003-2004, 30 % en 2006-2007 et 18 % en 2015-2016.

Les écarts de rendement moyens à l'émission, entre les titres de Financement-Québec et ceux du gouvernement du Québec, ont été inférieurs ou égaux à 6 points de base.

Les emprunts effectués ont servi à financer une partie des prêts et à procurer du préfinancement pour 2001-2002 au montant de 243 millions de dollars.

Sources internes	171
TOTAL	1 858
UTILISATION DES FONDS	
Prêts aux organismes	1 615
Préfinancement	243
TOTAL	1 858

Écarts de rendement moyens à l'émission entre les titres de Financement-Québec et ceux du gouvernement du Québec



⁶ 1 point de base (pb) correspond à 0,01 %.

SOURCES DE FINANCEMENT	M\$
Emprunts	1 687

Financement-Québec

Rapport d'activités 2000-2001

EMPRUNTS À LONG TERME RÉALISÉS EN 2000-2001⁽¹⁾

Montants en dollars canadiens ⁽²⁾	Montants en devises étrangères	Taux d'intérêt ⁽³⁾	Date d'émission	Date d'échéance	Prix à l'investisseur	Rendement à l'investisseur ⁽⁴⁾
(millions)	(millions)	(%)			(\$)	(%)
175	—	6,25	20 juillet	2003-12-01	99,982	6,253
25	—	6,25	31 juillet	2003-12-01	99,782	6,320
25	—	6,25	1er août	2003-12-01	99,823	6,306
25	—	6,25	4 août	2003-12-01	99,537	6,403
50	—	6,25	10 août	2003-12-01	99,900	6,280
10	—	6,25	11 août	2003-12-01	99,992	6,249
10	—	6,25	11 août	2003-12-01	99,965	6,258
50	—	6,25	14 août	2003-12-01	100,065	6,224
50	—	6,25	14 août	2003-12-01	100,000	6,246
105	—	Variable ⁽⁵⁾	14 août	2003-12-01	99,996	Variable
3	—	6,25	15 août	2003-12-01	100,110	6,209
3	—	6,25	15 août	2003-12-01	100,110	6,209
15	—	6,25	15 août	2003-12-01	100,110	6,209
50	—	6,25	15 août	2003-12-01	100,071	6,222
25	—	6,25	16 août	2003-12-01	100,126	6,203
9	—	6,25	16 août	2003-12-01	100,085	6,217
51	—	6,25	16 août	2003-12-01	100,094	6,214
25	—	Variable ⁽⁵⁾	16 août	2003-12-01	100,026	Variable
3	—	6,30	16 août	2006-06-01	99,888	6,321
3	—	6,30	16 août	2006-06-01	99,888	6,321
25	—	6,25	17 août	2003-12-01	100,173	6,187
10	—	6,30	17 août	2006-06-01	99,955	6,307
87	—	6,30	17 août	2006-06-01	99,931	6,312
10	—	6,30	17 août	2006-06-01	100,031	6,291
10	—	6,30	17 août	2006-06-01	100,031	6,291
16	—	6,30	18 août	2006-06-01	100,127	6,271
21	—	6,30	18 août	2006-06-01	100,127	6,271
40	—	6,25	18 août	2003-12-01	100,220	6,171
10	—	6,30	18 août	2006-06-01	99,950	6,308
10	—	6,30	18 août	2006-06-01	100,017	6,294
20	—	6,30	21 août	2006-06-01	99,739	6,352
10	—	6,30	21 août	2006-06-01	99,806	6,338

(1) Les emprunts sont présentés à leur valeur de réalisation.

(2) Les emprunts en devises étrangères apparaissent en équivalent canadien de leur valeur à la date de réalisation.

(3) Les intérêts sont payables semestriellement en équivalent canadien de leur valeur à la date de réalisation.

(4) Le rendement à l'investisseur est établi sur la base d'intérêts payables semestriellement.

(5) Les intérêts sont payables trimestriellement.

Financement-Québec

Rapport d'activités
2000-2001

EMPRUNTS À LONG TERME EN 2000-2001⁽¹⁾ (suite)

Montants en dollars canadiens ⁽²⁾ (millions)	Montants en devises étrangères (millions)	Taux d'intérêt ⁽³⁾ (%)	Date d'émission	Date d'échéance	Prix à l'investisseur (\$)	Rendement à l'investisseur ⁽⁴⁾ (%)
15	—	6,30	21 août	2006-06-01	99,749	6,350
30	—	6,30	22 août	2006-06-01	99,864	6,326
30	—	6,30	24 août	2006-06-01	99,931	6,312
73	—	6,25	1er septembre	2015-12-01	97,847	6,473
24	—	6,25	1er septembre	2015-12-01	97,847	6,473
59	—	6,25	1er septembre	2015-12-01	97,847	6,473
10	—	6,25	8 septembre	2015-12-01	98,858	6,367
15	—	6,25	8 septembre	2015-12-01	98,724	6,381
23	—	6,30	4 octobre	2006-06-01	100,555	6,180
111	—	6,25	18 décembre	2003-12-01	101,399	5,727
194	—	6,30	18 décembre	2006-06-01	101,908	5,885
52	—	6,25	21 décembre	2015-12-01	101,507	6,197
25	—	6,25	21 décembre	2015-12-01	100,604	6,187
13	—	6,25	21 décembre	2015-12-01	100,643	6,183
8	—	6,25	21 décembre	2015-12-01	100,837	6,163
27	—	6,25	27 décembre	2015-12-01	100,507	6,197
1 690						

(1) Les emprunts sont présentés à leur valeur de réalisation.

(2) Les emprunts en devises étrangères apparaissent en équivalent canadien de leur valeur à la date de réalisation.

(3) Les intérêts sont payables semestriellement en équivalent canadien de leur valeur à la date de réalisation.

(4) Le rendement à l'investisseur est établi sur la base d'intérêts payables semestriellement

(5) Les intérêts sont payables trimestriellement.

Financement-Québec

*Rapport d'activités
2000-2001*

ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE

Tenant compte du rôle et de la mission de la Société et se conformant aux normes d'éthique et de déontologie édictées par le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* adopté par le gouvernement du Québec en vertu du décret 824-98 du 17 juin 1998, Financement-Québec s'est donné des exigences élevées d'honnêteté et de conduite qui doivent être respectées par les membres de son conseil d'administration ainsi que par les membres de sa direction et de son personnel en vue d'assurer une gestion efficace et transparente de ses biens. À cette fin, le conseil d'administration de Financement-Québec a adopté, le 29 février 2000, un *Code d'éthique et de déontologie* qui intègre les diverses règles applicables tout en permettant qu'elles soient connues des personnes concernées et qu'elles suscitent une sensibilisation et une conscientisation à l'égard d'un comportement intègre et responsable de la part de toute personne impliquée dans les activités de la Société.

Depuis l'adoption du Code, aucun manquement aux principes et règles qu'il renferme n'a été constaté. En conséquence, il n'y a eu aucune décision prise en cette matière ni aucune sanction imposée par l'autorité compétente.

Financement-Québec

*Rapport d'activités
2000-2001*

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ

Conformément à la décision du Conseil du trésor (CT : 196746), du 26 juin 2001, Financement-Québec rend public le traitement de ses dirigeants.

Le président du conseil et président-directeur général ainsi que le vice-président du conseil et vice-président exécutif ne reçoivent pas de rémunération pour ces fonctions. Ils sont rémunérés par le ministère des Finances pour les postes qu'ils occupent à ce ministère.

Le vice-président aux finances et secrétaire est rémunéré selon les barèmes et les échelles de traitement applicables dans la fonction publique du Québec pour les cadres supérieurs de niveau III. Au 31 mars 2001, le salaire brut de ce dirigeant était de 83 230 \$.

Financement-Québec

*Rapport d'activités
2000-2001*

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de Financement-Québec ont été dressés par la direction de la Société qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction de la Société maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction de la Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires de la Société conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le Conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction de la Société s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Société, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion.

Vice-président exécutif

Président-directeur général

Québec, le 29 juin 2001

Financement-Québec

*Rapport d'activités
2000-2001*

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À la ministre des Finances,

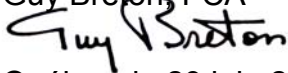
J'ai vérifié le bilan de Financement-Québec au 31 mars 2001 et les états des résultats et bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2001, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le Vérificateur général* (L.R.Q. c. V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Guy Breton, FCA



Québec, le 29 juin 2001

ÉTATS FINANCIERS

Financement-Québec

Rapport d'activités
2000-2001

RÉSULTATS ET BÉNÉFICES NON RÉPARTIS de l'exercice terminé le 31 mars 2001

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	(6 mois)
REVENU NET D'INTÉRÊTS		
Intérêts sur prêts	289 395	117 033
Amortissement des escomptes et primes sur prêts	3 437	1 647
Intérêts sur emprunts et avances	(309 699)	(116 287)
Amortissement des escomptes et primes sur emprunts et avances	4 127	252
Intérêts sur placements temporaires	15 075	-
	<hr/> 2 335	<hr/> 2 645
AUTRES OPÉRATIONS		
Frais d'émission de prêts imputés aux emprunteurs	2 621	680
Frais d'administration imputés aux emprunteurs	1 620	532
	<hr/> 4 241	<hr/> 1 212
	<hr/> 6 576	<hr/> 3 857
FRAIS D'OPÉRATION ET D'ADMINISTRATION		
Traitements, salaires et allocations	286	5
Services professionnels, administratifs et autres	49	30
Transport et communications	2	-
Entente de services avec le Fonds de financement	553	256
Amortissement des immobilisations	1	-
Autres	6	-
	<hr/> 897	<hr/> 291
BÉNÉFICE NET	5 679	3 566
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS AU DÉBUT	3 566	-
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS À LA FIN	<hr/> 9 245	<hr/> 3 566

Financement-Québec

Rapport d'activités
2000-2001

BILAN

	31 mars 2001	31 mars 2000
	(en milliers de dollars)	
ACTIF		
Prêts (note 3)	5 051 570	3 773 243
Intérêts courus sur prêts	110 118	74 719
	<hr/> 5 161 688	<hr/> 3 847 962
Encaisse	44	104
Placements temporaires (note 4)	108 949	-
Débiteurs	381	175
Immobilisations	9	-
	<hr/> 5 271 071	<hr/> 3 848 241
PASSIF		
Emprunts (note 5)	1 687 400	-
Avances du fonds consolidé du revenu (note 6)	3 405 186	3 706 365
Intérêts courus sur emprunts et avances	110 202	68 777
Primes et escomptes reportés sur emprunts et avances	48 873	56 388
Créditeurs	69	2 970
Revenus reportés	96	175
	<hr/> 5 251 826	<hr/> 3 834 675
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
Capital-actions (note 7)	100	100
Surplus d'apport	9 900	9 900
Bénéfices non répartis	9 245	3 566
	<hr/> 5 271 071	<hr/> 3 848 241

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vice-président exécutif

Président-directeur général

Financement-Québec

Rapport d'activités
2000-2001

FLUX DE TRÉSORERIE

de l'exercice terminé le 31 mars 2001

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net	5 679	3 566
Ajustements pour :		
Amortissement des escomptes et primes sur prêts	(3 437)	(1 647)
Amortissement des escomptes et primes sur emprunts et avances	(4 127)	(252)
Amortissement des immobilisations	1	-
	<hr/>	<hr/>
	(1 884)	1 667
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation :		
Intérêts courus sur prêts	(35 399)	8 918
Débiteurs	(206)	14
Intérêts courus sur emprunts et avances	41 425	(9 162)
Créditeurs	(2 901)	2 970
Revenus reportés	(79)	(14)
	<hr/>	<hr/>
	2 840	2 726
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'exploitation	<hr/>	<hr/>
	956	4 393
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Prêts	(1 618 103)	(536 124)
Remboursements de prêts	343 213	206 267
Acquisitions d'immobilisations	(10)	-
	<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(1 274 900)	(329 857)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts	1 687 400	-
Avances du fonds consolidé du revenu	5 026 996	2 098 477
Remboursements d'avances du fonds consolidé du revenu	(5 331 563)	(1 782 909)
Mise de fonds du ministère des Finances du Québec	-	10 000
	<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	1 382 833	325 568
VARIATION DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES	<hr/>	<hr/>
	108 889	104
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT	<hr/>	<hr/>
	104	-
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN (note 8)	<hr/>	<hr/>
	108 993	104

Financement-Québec

*Rapport d'activités
2000-2001*

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. CONSTITUTION, OBJET ET FINANCEMENT

Financement-Québec (la «Société») a été instituée par la *Loi sur Financement-Québec* (1999, chapitre 11) entrée en vigueur le 1^{er} octobre 1999. La Société est une personne morale à fonds social, mandataire de l'État.

Le 1^{er} octobre 1999, la Société a acquis les droits et a assumé les obligations découlant des transactions financières, des avances, des prêts effectués ainsi que des contrats conclus aux fins des activités du Fonds de financement par le ministre des Finances du Québec, à titre de gestionnaire du fonds, à l'égard des organismes publics visés par la loi constitutive de la Société.

La Société a pour objet principal de fournir des services financiers aux organismes publics. Elle les finance directement en leur accordant des prêts ou en émettant des titres de créances en leur nom. Elle les conseille en vue de faciliter leur accès au crédit et de minimiser leurs coûts de financement et, à cette fin, élabore des programmes de financement. Elle peut également gérer les risques financiers de ces organismes, notamment les risques de trésorerie et les risques de change. La Société peut, en outre, fournir aux organismes publics des services techniques notamment en matière d'analyse et de gestion financières.

La Société impute aux emprunteurs des frais d'émission de prêts pour compenser ceux encourus par la Société ou le gouvernement sur les emprunts effectués pour le compte de Financement-Québec. La Société impute également aux emprunteurs des frais d'administration. Le niveau de frais imputés est soumis à l'approbation du gouvernement.

Financement-Québec

*Rapport d'activités
2000-2001*

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés par la direction de la Société selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Placements temporaires

Les placements temporaires sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur marchande.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition et amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux suivant :

	<u>Taux</u>
Équipements informatiques	20 %

Frais et revenus reportés

Les frais et revenus reportés sont amortis sur la durée restante de chaque titre selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Conversion des devises

Les prêts et les avances du fonds consolidé du revenu libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au cours du change en vigueur à la date du bilan. Le montant remboursable en monnaie du Canada en vertu de contrat d'échange de devises est déterminé au cours du change prévu dans ces contrats.

Espèces et quasi-espèces

L'entité présente dans les espèces et quasi-espèces, les soldes bancaires et les placements temporaires qui sont facilement convertibles à court terme en un montant connu d'espèces dont la valeur ne risque pas de changer de manière significative.

Financement-Québec

Rapport d'activités
2000-2001

3. PRÊTS

	31 mars 2001	31 mars 2000
	(en milliers de dollars)	
Emprunteurs		
Commissions scolaires	2 634 379	2 201 979
Collèges d'enseignement général et professionnel	495 186	278 774
Établissements régis par la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., chapitre S-5)	1 471 781	1 028 801
Établissements universitaires	450 224	263 689
	5 051 570	3 773 243

Remboursables en monnaie du Canada

Échéance

Année financière	Montant	Montant
2001	-	179 590
2002	524 700	539 021
2003	892 178	934 779
2004	1 350 227	549 334
2005	3 277	3 465
2006 – 2023	2 281 188	1 567 054
	5 051 570	3 773 243

Les échéances et les taux d'intérêt sur les prêts consentis par la Société sont, sauf quelques exceptions, identiques à ceux des avances reçues du fonds consolidé du revenu et des emprunts contractés à cette fin compte tenu des contrats d'échange de devises et de taux d'intérêt, le cas échéant. Toutefois, compte tenu des sommes disponibles, la Société peut consentir de nouveaux prêts à même les remboursements des prêts échus. Ces nouveaux prêts sont assortis de taux d'intérêt et d'échéances qui peuvent différer des conditions de l'avance reçue à l'origine.

Financement-Québec

Rapport d'activités
2000-2001

Le solde des escomptes et primes sur prêts à amortir au cours des exercices subséquents est de 10 139 750 \$ au 31 mars 2001.

4. PLACEMENTS TEMPORAIRES

Les placements temporaires, comptabilisés au coût, incluent des billets escomptés et/ou émis au pair. Les taux d'intérêt fixes varient de 4,85 % à 5,10 %. Ces placements viennent à échéance au cours du prochain exercice.

5. EMPRUNTS

		<u>31 mars 2001</u>	
		(en milliers de dollars)	
Remboursables en monnaie du Canada			
Échéance			
<u>Année financière</u>	<u>Montant</u>	<u>Taux (%)</u>	
2004	879 820	6,1204 à 6,3172 et variable*	
2007	498 180	5,658 à 6,456	
2016	309 400	6,136 à 6,306	
	<hr/>		
Total en monnaie du Canada	1 687 400		

Tous ces emprunts sont remboursables uniquement à l'échéance.

*Taux des acceptations bancaires plus 0,13 %.

Financement-Québec

Rapport d'activités
2000-2001

6. AVANCES DU FONDS CONSOLIDÉ DU REVENU

	31 mars 2001		31 mars 2000
Remboursables en monnaie du Canada			
Échéance			
Année financière	Montant	Taux (%)	Montant
2001	-	5,11 à 10,00	296 366
2002	100 512	7,222 à 10,25	100 512
2003	855 776	5,25 à 9,25	855 776
2004	545 723	7,50	545 723
2006 – 2010	1 535 372	5,50 à 11,00	1 536 911
2012	73 632	9,50	75 166
2023	160 846	9,375	162 586
	3 271 861		3 573 040
Plus : Contrats d'échange de devises en monnaie du Canada	133 325		133 325
Total en monnaie du Canada	3 405 186		3 706 365
Remboursables en monnaie des Etats-Unis			
Échéance			
Année financière	Montant	Taux (%)	Montant
2003	106 508	6,273 à 6,359	106 508
2007	3 466	6,115	3 466
	109 974		109 974
Moins : Contrats d'échange de devises en monnaie du Canada	109 974		109 974
Total en monnaie des Etats-Unis	-		-
Montant à reporter	3 405 186		3 706 365

Financement-Québec

Rapport d'activités 2000-2001

	<u>31 mars 2001</u> (en milliers de dollars)		<u>31 mars 2000</u> (en milliers de dollars)
Montant reporté	3 405 186		3 706 365
Remboursables en monnaie du Japon			
Échéance			
Année financière	Montant	Taux (%)	Montant
2003	23 351	6,383	23 351
Moins : Contrats d'échange de devises en monnaie du Canada	<u>23 351</u>		<u>23 351</u>
Total en monnaie du Japon	<u>-</u>		<u>-</u>
Total des avances du fonds consolidé du revenu	<u>3 405 186</u>		<u>3 706 365</u>

Les montants des versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

<u>Année financière</u>	<u>Montant</u>
	(en milliers de dollars)
2002	104 361
2003	989 484
2004	549 571
2005	3 848
2006	746 767

Instruments dérivés

Financement-Québec utilise des instruments dérivés, notamment des contrats d'échange de devises et de taux d'intérêt, pour gérer les risques de change et de taux d'intérêt relatifs aux emprunts de Financement-Québec et avances du fonds consolidé du revenu. Les montants nominaux des contrats d'échange de taux d'intérêt en monnaie du Canada sont de 1 658,3 millions de dollars.

Financement-Québec

Rapport d'activités
2000-2001

7. CAPITAL-ACTIONS

Description

Autorisé :

1 000 000 actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune

Émis et payé :

1 000 actions **100 000 \$**

Les actions de la Société sont détenues par la ministre des Finances du Québec.

8. FLUX DE TRÉSORERIE

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Encaisse	44	104
Placements temporaires	108 949	-
	<u>108 993</u>	<u>104</u>

Les intérêts payés par la Société au cours de l'exercice s'élèvent à 268 351 915 \$
(2000 : 123 459 675 \$)

9. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

10. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs de 2000 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2001.

Financement-Québec

Rapport d'activités
2000-2001

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES MEMBRES DE LA DIRECTION DE FINANCEMENT-QUÉBEC

De par sa loi constitutive, Financement-Québec est gérée par un conseil d'administration de neuf membres nommés par la ministre des Finances. Le président-directeur général de Financement-Québec est désigné par la ministre des Finances. Le conseil d'administration de Financement-Québec est composé des membres suivants :

Nom	Fonction à Financement-Québec	Fonction hors de Financement-Québec
1. Bernard Turgeon	Président du Conseil et président-directeur général	Sous-ministre adjoint au financement, à la gestion de la dette et aux opérations financières, Ministère des Finances
2. Jacques Poirier	Vice-président du Conseil et vice-président exécutif	Directeur général des politiques financières, Ministère des Finances
3. François Turenne	Administrateur	Sous-ministre associé, Ministère de la Santé et des Services sociaux
4. Yvan Dussault	Administrateur	Sous-ministre adjoint à la planification, Ministère de l'Éducation
5. Gilles Désy	Administrateur	Directeur du service du financement municipal, Ministère des Affaires municipales et de la Métropole
6. Michel Beaudet	Administrateur	Directeur des opérations de Trésorerie, Ministère des Finances
7. Andrée Corriveau	Administratrice	Présidente-Directrice générale Centre Financier International de Montréal
8. Daniel Doyon	Administrateur	Directeur du Financement à long terme Ministère des Finances
9. Nathalie Parenteau	Administratrice	Directrice par intérim du Fonds de Financement, Ministère des Finances

Monsieur Claude Royer, employé de la Société, agit à titre de Vice-président aux finances et Secrétaire de Financement-Québec.

Financement
Québec 